

BAN-DE-LAVELINE

BULLETIN MUNICIPAL

JUILLET 2014



BULLETIN MUNICIPAL d'INFORMATIONS

Commune de **BAN de LAVELINE**

Numéro 34 – JUILLET 2014

(tiré à 700 exemplaires et diffusé gratuitement)

SOMMAIRE

Le Mot du Maire	page 2
En direct du Conseil municipal	page 3
Etat-civil – 1^{er} semestre 2014	page 10
Vie scolaire	page 11
Les événements du semestre	page 14
Aménagement réalisés	page 28
Déchets et tri	page 30
Informations locales	page 31
Recensement début 2015	page 33
Calendrier des fêtes – 2^{ème} semestre	page 35
Message de l'Amicale des Sapeurs-pompiers	page 36



Ban de Laveline : 1 328 habitants
Département des Vosges – canton de Saint-Dié EST

Directeur de la publication : Stéphane DEMANGE, Maire

Rédaction : Isabelle UHRIG, Rédactrice Principale 1^{ère} classe
Et les membres de la commission « communication »

MAIRIE : **OUVERTE au PUBLIC du lundi au samedi de 9 à 12 heures**
(l'après-midi UNIQUEMENT sur rendez-vous)

2 place Eugène Grandjean
88520 BAN DE LAVELINE
Tél : 03.29.51.78.01 – Fax : 03.29.51.68.34
E-mail : contact@mairie-bandelaveline.fr
Site INTERNET : www.mairie-bandelaveline.fr

Le MOT du MAIRE

Le 23 mars dernier, vous avez confié à la liste « Ensemble pour Ban-de-Laveline » la responsabilité de gérer la commune pour les six années qui viennent.



Élu maire le 29 mars, je mesure pleinement mes responsabilités : celle d'être à l'écoute de tous les habitants, de faire au mieux en fonction des moyens de la commune, de gérer le quotidien d'un village rural comme le nôtre, et de réaliser les projets sur lesquels nous nous sommes engagés. Pour tout cela, c'est une équipe qui est à votre service, une équipe composée d'élus et d'employés municipaux.

Le Gouvernement a annoncé une vaste réforme des collectivités territoriales ; on parle notamment de la suppression des Conseils Généraux et de la fusion des Régions, et cela à très brève échéance. Or ces collectivités sont des financeurs importants des projets communaux. Nous nous trouvons donc dans une réelle incertitude concernant les aides et subventions dont nous pourrions bénéficier dans les années à venir. C'est pourquoi j'ai décidé, avec l'accord du conseil municipal, de réaliser au plus vite les projets annoncés. Sont d'ores et déjà à l'étude ou engagés :

- le transfert de la mairie au rez-de-chaussée (à la place de l'ancienne école maternelle)
- la réalisation d'une grande aire de jeux et de rencontre, pour tous les âges, près de l'école
- la sécurisation et l'embellissement du centre du village
- le recrutement, avec les communes voisines, d'un garde-champêtre
- l'achat d'un nouveau tracteur équipé

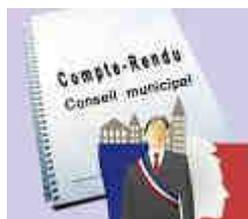
Cela doit se faire en continuant à apporter un soutien actif aux associations, indispensables au lien social dans notre village, en poursuivant le programme de rénovation de la voirie (notamment une route entièrement rénovée chaque année), en apportant une aide importante à la vie de l'école et aux projets scolaires, et en conservant le service de l'eau en régie publique.

Dans la continuité de mon prédécesseur, je serai très attentif à la bonne gestion budgétaire et au maintien d'une fiscalité locale calculée au plus juste.

La qualité de vie dans un village est de la responsabilité de chacun, pas seulement de la mairie. Je vous fais confiance pour que nous puissions continuer à dire longtemps qu'« il fait bon vivre à Ban-de-Laveline ».

Le Maire,
Stéphane DEMANGE

En DIRECT du CONSEIL MUNICIPAL ...



SEANCE du 19 DÉCEMBRE 2013 (14 présents, 1 absent)

- Opposition à la **réforme des rythmes scolaires** (applicable à la rentrée de septembre 2014) suite au retour des expériences déjà mises en place : le Conseil municipal appliquera le décret contraint et forcé ; il insiste notamment sur la difficulté pour les petites communes rurales comme Ban-de-Laveline de proposer des activités périscolaires de qualité et d'assumer leur coût : il est donc à craindre que seul un service de garderie soit proposé aux élèves : en ce cas où est l'intérêt de l'enfant ?
- Approbation de l'**achat de la parcelle A 772** « A la Pouche », limitrophe de parcelles communales soumises à l'ONF, au prix de 0.15 € le m²
- Révision du schéma directeur et du zonage d'assainissement : choix d'un **assainissement NON collectif généralisé** sur le territoire communal et préparation du dossier qui sera soumis à l'enquête publique



- **Décision modificative** (n° 3) sur le budget général
- Avis favorable à la demande d'**adhésion des communes de Tilleux, Contrexéville, Malaincourt, Thaon les Vosges et Celles sur Plaine au SDANC** (Syndicat Mixte Départemental Non Collectif)
- **Participation aux frais de chauffage** de l'ex-école de Verpellière louée à l'ASCB depuis le 1^{er} novembre 2012, **pour la période de novembre 2012 à mars 2013**, en raison du fait que les modifications de comptage électrique ont été réalisées seulement en mars 2013

SEANCE du 17 MARS 2014 (12 présents, 1 excusé, 2 absents)

- Approbation des comptes administratifs et de gestion 2013 et vote du budget primitif 2014 du service de l'**EAU** :

- ✓ EXPLOITATION : dépenses : 83 102 € recettes : 407 900 €
- ✓ INVESTISSEMENT : dépenses : 104 111 € recettes : 104 111 €

- Approbation des comptes administratifs et de gestion 2013, patrimoine FORESTIER et vote du budget primitif 2014 du patrimoine **FORESTIER** :

- ✓ FONCTIONNEMENT : dépenses : 154 310 € recettes : 654 065 €
- ✓ INVESTISSEMENT : dépenses : 118 900 € recettes : 118 900 €



- Approbation des comptes administratifs et de gestion 2013 et vote du budget primitif 2014 du budget **GENERAL** :

- ✓ FONCTIONNEMENT : dépenses : 966 869 € recettes : 966 869 €
- ✓ INVESTISSEMENT : dépenses : 431 224 € recettes : 431 224 €

- **Maintien** sur 2014 et **pour la sixième année consécutive** du taux d'imposition des **4 taxes directes** locales :

- ✓ Taxe d'habitation : 21.54 %
- ✓ Taxe foncière (bâti) : 16.04 %
- ✓ Taxe foncière (non bâti) : 34.69 %
- ✓ Taux CFE taux relais) : 17.65 %

- Vote des **contributions syndicales** suivantes pour 2014 :

- ✓ 1 574 € au Syndicat mixte du Parc des Ballons des Vosges
- ✓ 30 915 € au Syndicat départemental d'Incendie et deSecours
- ✓ 90 € au Syndicat mixte départemental d'assainissement non collectif
- ✓ 582 € au Syndicat mixte pour l'informatisation communale

- Etablissement du programme de **travaux en forêt communale** pour 2014 (sur proposition de l'ONF)



- Etablissement du programme de **travaux** d'investissement **VOIRIE** sur le budget général – programme 2014 (route de Velupaire) – et demande de subvention au Conseil Général

- Demande de subvention à l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse pour des **travaux de clôture des sources** (périmètres de protection)

- Approbation de la convention proposée par le Conseil Général des Vosges pour la reprise par la commune de l'abribus situé place du Colonel Denis

- Approbation de la convention proposée par Gaz réseau Distribution de France pour l'installation et l'hébergement sur la commune d'**équipement de télé-relève** en hauteur **des compteurs gaz**.

- Approbation de conventions à passer avec trois particuliers pour l'occupation provisoire précaire de terrains communaux, sur la période du 23 avril 2014 au 22 avril 2015
- Validation de la liste des **lauréats des illuminations 2013**, proposée par le jury du Comité consultatif, qui vont recevoir un prix de 25 €(voir en page 14)
- Validation d'un contrat unique d'insertion d'un an (à effet du 18 mars 2014), à hauteur de 20 heures hebdomadaires (poste affecté au service de garderie-cantine et à l'entretien des bâtiments communaux)
- Mise à l'enquête publique de la **reprise de la voie privée du lotissement des Mirabelliers**
- Avis favorable aux demandes d'adhésion au SDANC (Syndicat Mixte Départemental d'Assainissement Non Collectif) du SIA de la Haute-Meurthe et du SIA du Val de Meurthe
- Avis favorable à la demande d'adhésion au SMIC (Syndicat Mixte pour l'Informatisation Communale dans le département des Vosges) du SIVU d'assainissement de la Haute-Meurthe et du SIA du Val de Meurthe

SEANCE du 29 MARS 2014 (15 présents)

- Installation des 15 membres du nouveau Conseil municipal
- Election du **maire** : **Stéphane DEMANGE**
- Election de **3 adjoints** : **François GRANDJEAN, Jacqueline PELLÉ-DEMANGEAT, Christiane HENRY**



**Passation de pouvoir entre Gérard NOEL
et Stéphane DEMANGE**

Communiqué de la liste « Ensemble pour Ban-de-Laveline »

Le premier tour des élections municipales à Ban-de-Laveline a été marqué par un important taux de participation, preuve du civisme des électeurs. C'est également une marque de confiance envers l'équipe qui s'est présentée, les votants ayant massivement apporté leur soutien aux candidats (81,83 % des votants). L'équipe élue se revendique sans appartenance politique.

L'ensemble du nouveau conseil municipal adresse ses remerciements aux électeurs qui lui ont apporté leur confiance. Les élus s'engagent à travailler au service de tous les habitants, dans la défense des intérêts communaux et intercommunaux.

Dès l'entrée en fonction des élus, le conseil aura pour mission de réaliser, dans le cours du mandat à venir, les engagements qui figurent dans notre document de campagne. Les élus seront à l'écoute des habitants, afin de régler au mieux les questions quotidiennes.

Le maire sera secondé par les adjoints, dont le nombre est désormais ramené à trois et dont les attributions sont : forêt-matériel, bâtiments-réseaux-voirie-urbanisme, communication-école-vie sociale et associative. Comme durant la mandature précédente, deux conseillers se voient conférer des missions spécifiques : voirie, CCAS.

Le nouveau conseil adresse ses remerciements à l'équipe municipale précédente, conduite par Gérard Noël, pour la gestion saine des finances communales. Cette gestion rigoureuse restera un des principes impératifs de la nouvelle équipe. Devant la baisse des dotations financières et des subventions, une gestion au plus juste s'impose plus que jamais.

Monsieur le Maire tiendra des permanences hebdomadaires en mairie et recevra également sur rendez-vous les habitants qui le souhaitent.

SEANCE du 03 AVRIL 2014 (14 présents, 1 excusé)

- Fixation des indemnités du maire, des 3 adjoints et de 2 conseillers municipaux délégués, en fonction d'un pourcentage du taux de rémunération de l'indice brut 1015, correspondant à la strate de population 1 000/3 499, conformément aux termes des articles L 2123-23 et 24 du Code Général des Collectivités Territoriales
- Délégation au maire de certaines attributions du Conseil municipal, conformément aux termes de l'article L 2122-22 et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, afin de favoriser une bonne administration communale
- Intitulé et composition des **4 commissions communales**, le maire en étant de droit président :

- **FINANCES**

Tous les conseillers municipaux

- **FORET - AGRICULTURE - MATÉRIEL**

François GRANDJEAN, Jacqueline PELLÉ-DEMANGEAT, Jean DELAGOUTTE, Michel LÉA, Nicolas GAXATTE, Pierre Jean RENDER, Jean-Pierre KRAFT, Benoît ROUYER

- **VOIRIE - RÉSEAUX - BATIMENTS - URBANISME**

Jacqueline PELLÉ-DEMANGEAT, Michel LÉA, Jean DELAGOUTTE, Marie-Laure CARASOL, Nicolas GAXATTE, Christiane HENRY, Nathalie GASPERMENT, François GRANDJEAN, Jocelyne ANTOINE, Jean-Pierre KRAFT, Christine VALROFF



■ **ÉCOLE - VIE SOCIALE ET ASSOCIATIVE - COMMUNICATION**

Christiane HENRY, Evelyne HOUVION, Marie-Laure CARASOL, Jean-Pierre KRAFT, Nathalie GASPERMENT, Jocelyne ANTOINE, Christine VALROFF



- Composition du Comité consultatif (jury des « maisons propres et fleuries » et « illuminations ») :
Membres élus par le conseil municipal : **Christiane HENRY, Evelyne HOUVION, Jocelyne ANTOINE, Marie-Laure CARASOL, Christine VALROFF**
- Composition de la commission d'appel d'offres :
Titulaires : **Pierre Jean RENDER, Nicolas GAXATTE, Michel LÉA**
Suppléants : **François GRANDJEAN, Christiane HENRY, Christine VALROFF**
- Composition du conseil d'administration du CCAS :
5 membres élus par le conseil municipal : **Evelyne HOUVION, Jocelyne ANTOINE, Christiane HENRY, Jacqueline PELLÉ-DEMANGEAT, Nathalie GASPERMENT**
5 membres nommés par le maire : **Marie-Claude DICKERSCHEIT, Marie-Odile LAMBLÉ, Brigitte VERDUN, Annette SIBILLE, Annie DOCQUIER**
- Délégués de la commune auprès du :
 - ✓ Syndicat mixte départemental d'assainissement non collectif (SDANC) : **Stéphane DEMANGE**
 - ✓ Syndicat mixte départemental d'électricité des Vosges : **Stéphane DEMANGE**
 - ✓ Syndicat mixte du Parc régional des Ballons des Vosges : **Michel LÉA**
 - ✓ Syndicat mixte pour l'informatisation communale des Vosges (SMIC) : **Stéphane DEMANGE**
 - ✓ Fédération des communes forestières : **François GRANDJEAN** (titulaire) et **Nicolas GAXATTE** (suppléant)
- Décision modificative n° 1 sur le budget général



SEANCE du 05 MAI 2014 (13 présents, 1 excusé, 1 absent)

- Suite à l'enquête publique qui s'est déroulée du 10 mars au 09 avril 2014 et sur avis favorable du commissaire-enquêteur, validation du **zonage d'assainissement en « tout autonome » sur l'intégralité du territoire communal**
- Suite à l'enquête publique qui s'est déroulée du 12 au 30 avril 2014 et sur avis favorable du commissaire-enquêteur, décision d'**intégrer la voie d'accès du lotissement des Mirabelliers** (voirie et réseaux des parcelles C 2590 et 2591) **dans le domaine public communal** ; ladite voie est baptisée « rue des Mirabelliers »

- Proposition à la Direction Départementale des Finances Publiques de 2 listes de commissaires potentiels pour composer la **commission communale des impôts directs** sur la durée du mandat



- Approbation de conventions :
 - ✓ d'occupation du domaine public avec la boulangerie « Aux Délices de Quentin »
 - ✓ de mise à disposition de la salle Aquilina avec les assistantes maternelles agréées du secteur
 - ✓ de maintenance du matériel DEFIDEO (défibrillateur automatique externe) avec le Pays de la Déodatie et l'hôpital
- **Motion contre la fermeture** à la rentrée de septembre 2014 :
 - ✓ d'une **classe au Groupe Scolaire** de Ban-de-Laveline
 - ✓ d'une **classe de 3^{ème} au collège de Provenchères-sur-Fave**

Validation des RYTHMES SCOLAIRES suivants, applicables à la rentrée de septembre 2014 :

✚ école de 8h30 à 11h30 les lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis, et de 13h30 à 16h30 les lundis, mardis et jeudis

✚ les vendredis après-midi, les élèves du Groupe scolaire pourront soit rentrer chez eux, soit participer aux activités périscolaires qui leur seront proposées

Ces nouveaux rythmes

(proposition conjointe du Conseil municipal et du Conseil d'école)

ont été présentés aux familles

lors de la réunion publique d'information du 13 mai 2014 à la salle des fêtes

- Décision d'aménager le sentier Aquilina et validation du devis présenté par le CAT-ESAT de Saint-Dié
- Election de 2 délégués référents de la commune auprès du Pays de la Déodatie :
 - ✓ Stéphane DEMANGE pour le programme « Plan Climat Energie »
 - ✓ François GRANDJEAN pour le programme « Charte Forestière de Territoire »
- Programmation dans l'état d'assiette 2015 de l'ONF d'une coupe d'amélioration dans la parcelle 55 et d'une coupe de régénération dans la parcelle 42 (non prévues dans le plan d'aménagement initial)



- Refus de supprimer l'emplacement réservé n° 5 prévu au PLU (Plan Local d'Urbanisme) approuvé le 18 mars 2009, le document d'urbanisme étant par ailleurs « bloqué » dans l'attente d'un SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale)

En QUESTIONS DIVERSES :

- ✓ *Elaboration de 2 groupes de travail, l'un pour le projet de création d'une aire de jeux, l'autre pour le projet de déplacement de la mairie au rez-de-chaussée du bâtiment*

- ✓ *Décision d'installer un photocopieur au Groupe Scolaire*
- ✓ *Déplacement du panneau d'affichage « libre » (et apolitique) du mur du cimetière à la rue du Stade (face au gymnase) afin de lui donner une meilleure visibilité*

SEANCE du 12 JUIN 2014 (14 présents, 1 excusé)

- Attribution des travaux de **clôture des périmètres des sources d'eau potable** à l'entreprise FRED Clôtures de Saulcy-sur-Meurthe (*travaux subventionnés à hauteur de 50 % du montant H.T par l'Agence de L'Eau Rhin-Meuse*)
- Validation de travaux d'**amélioration du réseau de défense incendie** du Groupe Scolaire, à effectuer par l'entreprise Hydr'Eau Services de Fraize
- Adoption du **rapport sur l'eau 2013** (*dont 1 exemplaire sera tenu à la disposition du public en mairie*)
- Approbation de l'**achat de la parcelle C 321** secteur « Prés des Hyères » (*le terrain sera intégré dans le projet d'aménagement d'une aire de jeux*)
- Augmentation du linéaire du réseau de voirie communale (total porté à 34 915 ml) suite à l'intégration de la rue des Mirabelliers dans le domaine public communal



- Convention d'occupation du domaine public avec le commerce de tabac-presse LAURENT

SEANCE du 20 JUIN 2014 (12 présents, 3 excusés)

Désignation au sein du Conseil municipal de délégués et de suppléants devant constituer, pour partie, le collège électoral chargé d'élire deux sénateurs le dimanche 28 septembre 2014 :

Les 3 délégués lavelinois sont : Stéphane DEMANGE, Evelyne HOUVION, François GRANDJEAN

Les 3 suppléants lavelinois sont : Christine VALROFF, Michel LÉA, Jocelyne ANTOINE





ETAT-CIVIL - 1er semestre 2014

♥ **NAISSANCE** de :



Gabin	chez Jean-Paul AUBRIAT et Stéphanie CLAUDEL <i>1 rue du 8 Mai</i>	10 janvier 2014
Louan	chez Sylvain CLEIN et Céline LEROGNON <i>23 chemin des Prés Devant</i>	17 février 2014
Hugo	chez Jonathan SCHANING et Mélanie STORRER <i>21 rue du Chenat</i>	26 février 2014
Maëline	chez Rémi SANTAMARIA et Elodie BAU <i>14 rue du Chenat</i>	23 mars 2014

Bienvenue à ces jeunes Lavelinois et félicitations à leurs parents !

♥ **MARIAGE** de :



Sylvie DAILLOT et Françoise CASSE , 2 Hautgoutte	03 mars 2014
William RENARD et Chantal ODILE , 4 Petite rue de Coinchimont	07 juin 2014

Tous nos vœux de bonheur aux nouveaux mariés !

♥ **DECES** de :

Antoine SMADIT (68 ans)		37 rue de la Petite Côte	03 janvier 2014
Gustave DIEUDONNÉ (85 ans)		18 rue de la Petite Côte	05 janvier 2014
Marie-Claire LAMBERT veuve BRICARD (92 ans)		25 rue du 8 Mai	25 janvier 2014
Alice NOEL veuve PETITIDIER (93 ans)		58 rue de Verpellière	07 février 2014
Aurélié LAXENAIRE BOUZAHÉ (33 ans)		22 bis rue de la Costelle	22 avril 2014
Claire GALMICHE veuve BEJOT (92 ans)		5 La Truche	24 avril 2014
Etienne WEISROCK (79 ans)		11 Bas de Raumont	12 juin 2014
Annette COLIN (63 ans)		1 Québrux	23 juin 2014

Nos condoléances aux familles des défunts

VIE SCOLAIRE

Mardi 4 février 2014, les 2 classes de maternelle ont visité la bergerie de Straiture située à Clefcy-Ban-sur-Meurthe.

Chaleureusement reçus par le berger et la bergère, les enfants ont découvert l'univers des moutons dans son ensemble : le soin aux animaux et le travail de la laine.

Avec grand enthousiasme, les enfants ont nourri quelques agneaux au biberon, observé les brebis et leurs petits.



Ils ont également assisté avec grand intérêt à une séance de tonte de mouton menée par le berger, tout en douceur et avec savoir-faire.



La bergère leur a également expliqué les différentes étapes du travail de la laine : laver, carder, filer et feutrer la laine.

Tout cela enrichi de démonstrations étonnantes.

Merci aux professionnels de la bergerie pour leur accueil et leur disponibilité !

PROJET OPÉRA



Le 25 mars 2014, les classes de CP-CE1 et CE1-CE2 se sont rendues à Nancy pour y visiter l'opéra et assister à une représentation de «Siegfried et l'anneau maudit » au théâtre de la Manufacture.



Dans les coulisses

Une loge à l'opéra



Les deux classes, qui avaient travaillé sur cette œuvre et connaissaient l'histoire et les personnages, ont été enchantées de pouvoir assister à un tel spectacle !!





Les classes de CE2-CM1 et CM2
place Stanislas,
juste avant la représentation de
« Il Medico dei pazzi »
mardi 17 juin à 20h00

*Les enseignantes remercient la mairie et le Ban'c des écoles
pour le financement des transports à Nancy*

Randonnée sur les traces de la première guerre mondiale



*Défilé après le
pique-nique*

Sur le sentier du retour, les enfants,
passionnés par cette randonnée chargée
d'Histoire, ont joué les aventuriers en
ramassant des shrapnels, des éclats d'obus,
des « queues de cochons » ...
De futurs collectionneurs !



Vendredi 23 mai 2014, les CM2 ont randonné
du Col de Sainte-Marie -aux Mines au Chêne de
la Liberté .

Lors de cette journée ensoleillée, les enfants ont
pu découvrir de magnifiques paysages et
s'informer sur de nombreux vestiges militaires
très présents dans ce secteur.

De précieuses explications relatives à la vie des
soldats au front furent données par monsieur
Fontaine, le « spécialiste » de la 1ère Guerre
Mondiale du Val d'Argent. Nous le remercions
vivement !

*Un grand merci à la mairie qui a financé le transport, aux
membres du groupe d'Histoire Locale et au Club Vosgien qui ont
encadré la classe et apporté de précieux renseignements sur
l'organisation de l'ancienne frontière allemande.*

Les EVENEMENTS du SEMESTRE



28 JANVIER 2014

Réunion publique d'information sur la Redevance Incitative
animée par René BASTIEN (*vice-président de la Communauté de communes Fave Meurthe Galilée*) : elle a réuni une centaine de personnes à la salle des fêtes



15 FEVRIER 2014

Réception des LAURÉATS 2013 à la salle Aquilina

Récipiendaires du prix des maisons fleuries

ANCEL Mariette - 23 Québrux
CLEMENT Colette - 27 rue de la Petite Côte
COSYNS Thérèse et Marcel - 28 Honville
ERHARDT André et Bernard - 52 rue de Verpellière
FINANCE Claude - 61 rue de Verpellière
GALMICHE Daniel et VOINSON Colette - 1 Bréhaoutte
GERARD Arlette - 46 Honville
HERTER Monique et Claude - 55 Velupaire
HUMMEL Maryvonne et Michel - 18 Québrux
MICLO Anne Marie et Jean Pol - 22 rue du 8 Mai
PETIT Nicole - 10 Honville
PETITCOLIN Sabine et Christophe - 74 Honville
PIERRAT Jeanne et Bernard - 26 chemin de la Rochière
SCHMITT Irène et René - 4 rue du Stade
VILLAUME Marie José et Jean Michel - 19 rue des AFN

Récipiendaires du prix des illuminations

ANTOINE Jean-Marc et Jocelyne - 44 Velupaire
CAYEL Noël et Marie-France - 34 rue du 8 Mai
CLEMENT Claude et Isabelle - 3 chemin de la Rochière
FERRY Bruno et Christine - 12 Québrux
GOTZ Edgar et Patricia - 37 La Truche
HUMMEL Cyril et Sophie - 14 Hautgoutte
HUMMEL Maryvonne et Michel - 18 Québrux
HOUILLOT Gilles et Marie - 24 rue des Aulnes
KOBLOTH Hervé et Edith - 3 Les Mirabelliers
MAIULLARI Mario et Francine - 38 Marimont
OERTEL Michel et Françoise - 6 place Colonel Denis
PERROTEY Cyril/COLIN Sandra - 24 rue de la Petite Côte
RICHARD Nicolas et Pamela - 10 rue des Béchamps
TONNEAU Jean Claude et Nicole - 37 Québrux
VON POKRZYWNICKI Gérald - 51 Québrux

ELECTION MUNICIPALE du 23 MARS 2014

1004 électeurs inscrits
633 votants (abstentions : 37 %)
115 bulletins nuls
518 suffrages exprimés en faveur de la liste conduite par Stéphane DEMANGE
« Ensemble pour Ban-de-Laveline »

Ont été également élus à cette occasion les **4 conseillers communautaires** suivants :
Stéphane DEMANGE, Jacqueline PELLE-DEMANGEAT, François GRANDJEAN et Evelyne HOUVION qui représentent désormais notre commune
auprès de la **Communauté de communes Fave Meurthe Galilée**
(88 avenue des Vosges – 88100 Remomeix – Tel 03 29 51 64 00)



Les 15 membres du **nouveau conseil municipal**, à la sortie de la séance d'installation du 29 mars 2014
de gauche à droite :

Au premier rang : Jocelyne ANTOINE, Evelyne HOUVION, Jacqueline PELLÉ-DEMANGEAT, Stéphane DEMANGE, François GRANDJEAN, Christiane HENRY, Christine VALROFF

Au deuxième rang : Michel LÉA, Nicolas GAXATTE, Benoît ROUYER, Marie-Laure CARASOL, Nathalie GASPERMENT, Pierre-Jean RENDER, Jean-Pierre KRAFT, Jean DELAGOUTTE

12 AVRIL 2014

Animation CHOCOLAT proposée par la section GYM
de l'ASCB à la salle Aquilina

Un cuisinier chocolatier passionné a présenté l'histoire du chocolat, de sa découverte à nos jours, pour finir par une dégustation générale, qui a été très appréciée, autant par les adultes que par les enfants présents.

Chacun est reparti avec son ballotin de chocolats...

Le gain obtenu permet de faire vivre la section gymnastique.



MESSAGE de la section GYMNASTIQUE ADULTES

*Venez nous rejoindre, vous serez les bienvenu(e)s !
Deux séances par semaine vous sont proposées :*

GYMNASTIQUE DOUCE ET ADAPTEE

Le lundi de 19h45 à 20h45

SALLE du VIOLU- 1ER ETAGE - SALLE DE SPORT

GYMNASTIQUE D'ENTRETIEN

Le mardi de 18h30 à 19h30

SALLE DE SPORT

Rien de mieux pour se changer les idées et se détendre.

NOUVEAU !!!

*Depuis mars 2014, un cours de **DANSE ORIENTALE** se déroule tous les mardis de 19h30 à 20h30 – Salle du Violu - 1er étage de la salle de sport.*

*Ce cours, dispensé par **Cécilia**, est adapté aux personnes débutantes.*



13 AVRIL 2014

Les 3 heures VTT du Sentier des Vaches

Cette sympathique manifestation sportive, proposée par la **section Gali'Vélo de l'ASCB** depuis déjà 5 ans, s'est déroulée sur le plateau de Sorémont par une météo tout à fait estivale.

Elle a encore une fois fait le bonheur des petits et des grands.

126 inscrits étaient au départ (80 l'an passé), encouragés par un beau soleil.



Deux circuits étaient **proposés** :

L'un de 4 km pour les « grands », l'autre de 2 km pour les familles (circuit qui a d'ailleurs remporté un franc succès).

Deux monocyclistes étaient présents.

Quelques petites chutes sans gravité, qui n'ont pas entamé la bonne humeur de la journée.

Un grand merci aux bénévoles et aux participants ! Et **rendez-vous en 2015 !**



EXPOSITION des 25-26-27 AVRIL 2014

« Centenaire de la Grande Guerre à Ban-de-Laveline et ses environs »

En cette année du centenaire de la Grande Guerre, il nous est apparu indispensable de participer à cette commémoration en invitant les habitants à découvrir ou redécouvrir les événements locaux du premier conflit mondial.

Cette exposition historique a cherché à mettre en lumière les différentes facettes de l'évolution du conflit. Il s'agissait là d'un ensemble dense et cohérent qui a permis à nos villages et aux partenaires mobilisés de partager la mémoire inaliénable d'un pan de notre Histoire dans un devoir de transmission intergénérationnelle, dans le respect de la tolérance, de la solidarité et de l'amitié entre les peuples.

Les membres de la bibliothèque et du groupe d'histoire locale ont ainsi voulu présenter la façon dont les soldats et la population civile, ont vécu et ressenti la guerre sanglante, à **Ban-de-Laveline, la Croix aux Mines, Gemaingoutte et Wisembach.**

Invité par les membres du comité, **Jean Claude Fombaron** a démarré ce grand week-end dédié à la mémoire du conflit en présentant une **conférence** richement documentée sur les combats au Violu. Environ cent personnes sont venues écouter le spécialiste du sujet qui s'est appuyé sur différents témoignages écrits et des photos du collectif « *Mémoire européenne de la Grande Guerre d'Alsace* »

Pendant deux jours, plus de 600 visiteurs sont venus consulter les ***400 reproductions** de photos et cartes postales, de témoignages écrits, de documents et objet de l'époque exposés à la **salle des fêtes**, lieu hautement symbolique qui a servi d'**hôpital** pour les militaires français et allemands **pendant le conflit.**



Les tenues d'un médecin militaire de l'époque



Les 400 documents et les objets ont vivement intéressé les nombreux visiteurs

Ce travail de « fourmi » a pris plusieurs mois aux bénévoles pour répertorier, scanner et mettre en forme tous les documents prêtés.

Merci à toutes les personnes qui nous ont autorisés à exploiter leurs objets personnels

La généalogie a également trouvé sa place dans cette expo avec des panneaux montrant des familles anciennes remontant au 18ème siècle. Ascendance et descendance réalisées pour les militaires natifs de Ban-de-Laveline morts pour la France.

Les élèves du groupe scolaire sont venus le vendredi 25 avril après midi. Certains ont pu découvrir le visage, les uniformes et les conditions de survie de leur lointain aïeul ayant combattu dans le secteur.

Merci aux membres du club vosgien qui nous ont accompagnés le **23 mai**, avec les **scolaires du CM2**, sur le **sentier des abris militaires** mis en valeur essentiellement par des bénévoles, encouragés par les élus du Val d'Argent.

Sur ce circuit d'une bonne dizaine de km et de 300m de dénivelé qui démarre au col de Ste Marie, on peut voir les restes du garage aux ambulances, une grotte creusée dans un affleurement de granit, un réservoir d'eau potable, le double abri « Flick § Flock », l'emplacement d'un ancien cimetière allemand, pour arriver au refuge de l'arbre de la Liberté à 903m.

Retour vers le col de Ste Marie près de la maison des corporations, le dépôt des munitions, la forge, les centres de signaux optiques et de télécommunications, la gare d'arrivée des funiculaires et sa machinerie, les soutes à charbon et les cuisines, la piscine des convalescents allemands, le chalet Suisse, l'infirmerie de campagne, etc...



23 mai 2014
Les élèves devant le lance-charges,
sur le sentier des abris militaires

Ce circuit sera proposé à tous, le samedi 20 septembre 2014, lors des journées du patrimoine

Les membres du groupe d'Histoire Locale remercient les nombreux visiteurs qui ont fait de cette manifestation un véritable succès.

*Tous les documents sont rangés dans des classeurs, consultables sur demande, à la bibliothèque ou lors du traditionnel marché aux puces du 14 juillet.

Ouvrages locaux liés au thème : (en vente à la bibliothèque ou à la mairie)

- N°4 Journal de Guerre de Victor Demange. La Grande Guerre à Ban-de-Laveline. 21 juillet 1914-13 octobre 1915
- N°22 Journal de Guerre de Charles Bastien. 30 juillet 1914-30 juillet 1915
- N°26 Les victimes de la Guerre 1914-1918 à Ban-de-Laveline
- N°46 Journal du caporal Maurice Gay. 31 juillet 1914-29 août 1914
- N°47 Journal de Robert Damery. « Mémoire de Grand Père » 1914-1919
- N°48 « A ceux de 14 qui ont fait l'Histoire » du col de Ste Marie au col des Journaux.

8 MAI 2014 - COMMÉMORATION de l'ARMISTICE de 1945



Dépôt de gerbes au Monument aux Morts



Remise de diplôme à Guillaume LIRON
lors de l'apéritif à la salle des fêtes

de gauche à droite :
Bernard LECOMTE,
Président des A.C.V.G,
Guillaume LIRON,
son grand-père Jacques
MISTLER,
(tous deux porte-drapeau),
et Stéphane DEMANGE,
maire
et Président du Souvenir
Français

Il y aura bientôt 70 ans : la libération de Ban-de-Laveline (24 novembre 1944)

« Aujourd'hui vendredi **24 novembre 1944**, entrée des troupes américaines à Ban-de-Laveline ,venant de la Haute Mandray par le Chipal, la Croix aux Mines et Verpellière.

Les troupes sont entrées au village de Laveline à **10 heures du matin**. Les troupes allemandes avaient évacué une partie de la commune pendant la nuit du 23 au 24 novembre 1944.

Seuls les villages des hauteurs, principalement Lauterupt et le Haut de Raumont, n'ont été libérés des troupes allemandes que le dimanche 26 novembre vers 15 heures, lorsque les troupes américaines se sont mises à leur poursuite. Ces troupes allemandes se sont enfuies par les forêts de Lauterupt et du Haut de Raumont.

A dater de ces jours, la commune de Ban-de-Laveline a été libérée du joug allemand qui avait commencé le **22 juin 1940 à 15 heures** »...

Pour en savoir plus sur cette période, consulter « l'Année 1944 à Ban-de-Laveline d'André Combeau » publication Histoire Locale n° 14.

11 MAI 2014 - Journée QUAD proposée par la section Bûre de l'ASCB



65 QUADS étaient cette année au rendez vous pour une promenade touristique conviviale, sur les chemins de Ban de Laveline et de trois autres communes .

Aux cinq postes de contrôle, les candidats ont dû répondre à des questions de connaissance ou satisfaire à des épreuves de dextérité ...

Plusieurs régions de France étaient représentées : Ile de France, Champagne, Lorraine, Alsace... Un concurrent était même venu de Belgique !

Les quadeurs ont admiré les très beaux paysages offerts par les points de vue du parcours. Le doyen, un « papy » de 82 ans, est revenu enchanté de la promenade !



Après l'effort, le réconfort : toute l'assemblée s'est restaurée à la salle des fêtes

A l'issue du repas, le classement final, basé uniquement sur les jeux du matin (car la vitesse est proscrite), a été proclamé.

En fin d'après midi, tout le monde est reparti les bras chargés de coupes et de cadeaux offerts par les commerçants de la région, très content de cette belle journée.



17 MAI 2014 - **CONCERT des GROGNARDS**



Yvan LAMBLÉ

Dans le cadre des commémorations 1914-1918, l'ASCB a proposé en l'église de Ban-de-Laveline un concert de grande qualité, assuré par « LES GROGNARDS » (Anciens du 18^{ème} Régiment d'Epinal)

Quand on connaît le programme très chargé de cette formation de musique militaire, on apprécie d'autant plus d'avoir pu l'accueillir dans notre village.

Ceci grâce à Yvan LAMBLE , trésorier de l'ASCB et lui-même « grognard », à l'ASCB qui a su s'entourer des sponsors indispensables à la réalisation d'un tel projet, et à la commune qui a mis à disposition les infrastructures nécessaires pour accueillir le groupe dans les meilleures conditions .

Une bonne partie des 90 musiciens, vêtus de la prestigieuse tenue de gendarmes du Second Empire, a présenté un programme varié : « pot pourri » de musique classique, de chansons populaires, d'airs de variété et de marches militaires.

Concert interactif puisqu'à plusieurs reprises l'assistance a été invitée à chanter ...

A partir d'Août (anniversaire de la déclaration de la Grande Guerre), LES GROGNARDS se produiront en tenue de poilus et nous aurons peut-être le plaisir de les retrouver ici ou là dans le cadre d'une de leurs prochaines manifestations.



24 MAI et 07 JUIN 2014 CONCERTS de l'HARMONIE MUNICIPALE



En janvier 2014, le bureau de l'Harmonie Municipale a changé :
Après seize années de service, Claude MAIRERICHARD a laissé la présidence de l'association à Nicolas GAXATTE.

Marcel COSYNS s'est retiré de la trésorerie et du secrétariat - postes dorénavant occupés par Nicolas CHOPAT et Sylvain BOURION - pour se consacrer pleinement à la direction musicale de la formation, qu'il assurait déjà avec force et détermination.

Viennent s'ajouter Peggy ANCEL, Jérémy COSYNS et Quentin GRANDBLAISE.

Un bureau rajeuni et des musiciens déterminés à aller de l'avant et à ne jamais manquer un rendez-vous avec leur public.



Premier concert ce 24 mai 2014 à l'église de Bertrimoutier (au bénéfice de l'association les 7 villages pour la réfection de l'église).

Second concert le 07 juin 2014 à la salle des fêtes de La Croix-aux-Mines.

Alliant nouveaux styles musicaux et nouveaux lieux, la formation n'hésite pas à relever les défis pour le plus grand plaisir de son public.

31 MAI 2014

HONORARIAT de Gérard NOEL et de Claude VOINSON

Une chaleureuse cérémonie a mis à l'honneur Gérard NOEL et Claude VOINSON pour leur quart de siècle d'engagement auprès des habitants de Ban-de-Laveline en tant que respectivement Maire et adjoint .

Dans leurs discours respectifs, Stéphane DEMANGE, Maire de Ban-de-Laveline, Roland BEDEL, vice-président du Conseil Général des Vosges , Gérard CHERPION, député et Gérard NOEL (s'exprimant en son nom et en celui de Claude VOINSON), ont insisté sur les valeurs fortes qui ont soutenu et soutiennent toujours leur action :

- ❖ Transmission des savoirs et de l'expérience (*de Michel HENRY à Gérard NOEL puis à Stéphane DEMANGE*)
- ❖ Respect, amitié, convivialité (*qui caractérisent les échanges entre élus*)
- ❖ Souci de maintenir la richesse de la ruralité et la proximité avec les habitants

Ancien et nouveau Maires ont également souligné le rôle essentiel et irremplaçable des secrétaires de mairie : Jocelyne BARADEL hier et Isabelle UHRIG aujourd'hui .

Stéphane DEMANGE a remis aux jubilaires les médailles de Maire et d'Adjoint honoraires ainsi que deux aquarelles de Josiane LOPPINET (artiste peintre à Provenchères-sur-Fave) représentant le Groupe scolaire de Ban de Laveline (réalisation à laquelle Gérard NOEL et Claude VOINSON ont consacré beaucoup de temps et d'énergie).

Un sympathique verre de l'amitié a clos cette émouvante réunion dans la cour de la salle Aquilina.



de gauche à droite :

**Roland BEDEL, Stéphane DEMANGE
Gérard CHERPION, Gérard NOEL et Claude VOINSON**

SAMEDI 14 JUIN 2014

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du SOUVENIR FRANÇAIS

Après 6 années passées à la tête du comité intercommunal du Souvenir Français, Stéphane DEMANGE a souhaité passer la main et c'est avec plaisir que Gérard NOEL a accepté d'en prendre la charge. Toutes les personnes intéressées pour soutenir le comité sont les bienvenues.



de gauche à droite :
Gérard NOEL, Gérard CHERPION, Stéphane DEMANGE, Maryse MARGRAITTE



Les membres du Souvenir Français

Le Souvenir Français organise chaque année un voyage scolaire vers un lieu de mémoire (Verdun, Champs de bataille du Linge, Fort d'Uxegney)

SAMEDI 21 JUIN 2014

Fête de l'école

**La fête de l'école s'est déroulée sous un soleil radieux et a remporté un franc succès.
La journée a été un véritable moment de bonheur pour les enfants,
en cette fin d'année scolaire**



Les enfants réunis dans la grande salle du Centre sportif ont eu la joie de se produire devant leurs familles



Les élèves de CM2, futurs collégiens, ont reçu comme cadeau de la municipalité un dictionnaire encyclopédique.
Un présent utile qui marque un passage important dans la vie de ces jeunes Lavelinois

...suivie de la **Kermesse** (2^{ème} édition !!)
organisée par l'association « le Ban'c des Ecoles »



En tee-shirt bleu, Jean-Pierre KRAFT,
président du Ban'c des Ecoles



Pêche aux canards



Atelier maquillage



Atelier crêpes

La mairie tient à remercier très sincèrement
les bénévoles de l'association
et les enseignantes pour leur implication au bénéfice des enfants

Aménagements réalisés par les agents techniques communaux



Réalisation d'un escalier d'accès
entre le Groupe Scolaire
et le Centre sportif et culturel

Installation d'un banc public
sur une plate-forme en dalles
près des tennis



Plate-forme béton
pour accueillir les bacs de regroupement
(ordures ménagères)
secteur du Chenat



Fauchage
de printemps

...et ceux faits par des entreprises



Aménagement des abords
du Centre sportif et culturel



Curage des fossés
(Québrux)



Remplacement des rambardes accidentées
Rue du Stade



DÉCHETS et TRI

Trois espaces sont à votre disposition pour vos dépôts de **VERRE**

Si les conteneurs sont remplis à un endroit,
vous êtes invité à vous rendre sur les autres emplacements



Près de la grotte



Devant l'ancienne école de Verpellière



Aux Mines (Marimont)



Ne sortir le bac individuel de 140 l
(ordures ménagères non recyclables)
en bord de route
que lorsqu'il est entièrement rempli,
afin de ne pas payer une levée inutile



Le **compostage** des matières organiques
permet de réduire considérablement
le poids des déchets produits.
Des composteurs sont disponibles auprès de la
Communauté de communes Fave Meurthe Galilée
Tel service « déchets » : 03.29.51.64.01



INFORMATIONS LOCALES

Depuis mai, à côté du fidèle boucher-charcutier, un bel étal de **fruits et légumes** vous attend chaque samedi matin sur la place du Colonel Denis



Stand de fruits et légumes
Famille BUCH (Nompatelize)



Réouverture courant juillet
du **Panier Sympa**,
à l'initiative de Ludovic MARTIN,
à qui nous souhaitons pleine réussite

A table avec les paysans au camping de Gemaingoutte

Pour la première fois, dimanche 15 juin, les agriculteurs du secteur nous ont invités à découvrir leurs produits au camping de Gemaingoutte (petits crus, crudités, terrines de légumes, charcuterie de bœuf, pains, fromages, miel, petits gâteaux, chocolats ...)



Deux possibilités pour le visiteur :

- composer son assiette au fil des stands et déguster sur place dans une ambiance conviviale en appréciant l'animation musicale
- faire son marché afin de prolonger à la maison le plaisir de cuisiner à partir de produits locaux et de partager un bon repas en famille



L'Amicale des pompiers des quatre communes assurait la buvette .

Cette manifestation a permis aussi un échange très riche entre producteurs et consommateurs.

Bonne nouvelle !

Nous pourrons retrouver « les paysans » les dimanches 20 juillet, 17 Aout, 21 septembre et 19 octobre, toujours au camping de Gemaingoutte, de 10 à 18h

Ouverture depuis le 1^{er} juin du **garage auto PATRICE** à Marimont pour l'entretien et la réparation de VL de toutes marques, le montage et l'équilibrage des pneumatiques, etc...



Attention aux tentatives de cambriolages sur le secteur : la vigilance est de mise : Il faut fermer ses portes même pour une courte absence (*lorsqu'on étend sa lessive dans le jardin, par exemple...*)



Les **inscriptions CANTINE** pour la semaine de la rentrée scolaire de septembre 2014 seront reçues en mairie **jusqu'au mercredi 27 août**

Les collégiens et lycéens (jusqu'à 16 ans) peuvent s'inscrire en mairie **jusqu'au 31 juillet**, pour bénéficier de la **gratuité** de la **vignette de bus scolaire** (pour la carte de transport, s'inscrire sur www.vosges.fr)

La vignette devra être retirée en mairie durant la semaine précédant la rentrée scolaire.

(la vignette reste à la charge de la famille si l'élève fréquente un établissement PRIVÉ et ne peut justifier du suivi d'une matière non proposée dans le public)

Aucune demande reçue hors délai ne sera prise en compte et la famille devra alors s'acquitter du paiement de la vignette directement auprès du Centre des Impôts place Jules Ferry à Saint-Dié-des-Vosges



Les **TRAVAUX BRUYANTS** sont autorisés :

- *les jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- *les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h
- *les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h

PLANTATIONS situées entre 2 propriétés privées :

Distances légales :

- * 2 m de la limite de propriété pour les plantations destinées à dépasser 2 m de hauteur
- * 0.50 m de la limite de propriété pour les plantations ne devant pas dépasser 2 m de hauteur



Elaguer les **BRANCHES GÊNANTES** qui empiètent sur le domaine public, ou chez les voisins



En 2015, le **RECENSEMENT** se déroulera dans notre commune ! Il aura lieu **du 15 janvier au 14 février 2015.**

Se faire recenser est un geste civique, qui permet de déterminer la population officielle de chaque commune. C'est simple, utile et sûr. Voici toutes les informations pour mieux comprendre et pour bien vous faire recenser !

Le recensement, c'est utile à tous

Des résultats du recensement de la population découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transports sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...). Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés et leurs clients, et les associations leur public.

En bref, le recensement permet de prendre des décisions adaptées aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

Le recensement, c'est simple : pas besoin de vous déplacer

Un agent recenseur recruté par votre mairie se présentera chez vous, muni de sa carte officielle. Il vous remettra les questionnaires à remplir concernant votre logement et les personnes qui y résident. Cette année, 412 communes ont eu la **possibilité de se faire recenser en ligne**. Lancé en 2012, ce programme d'expérimentation prévoit une généralisation à l'ensemble du territoire français en 2015.

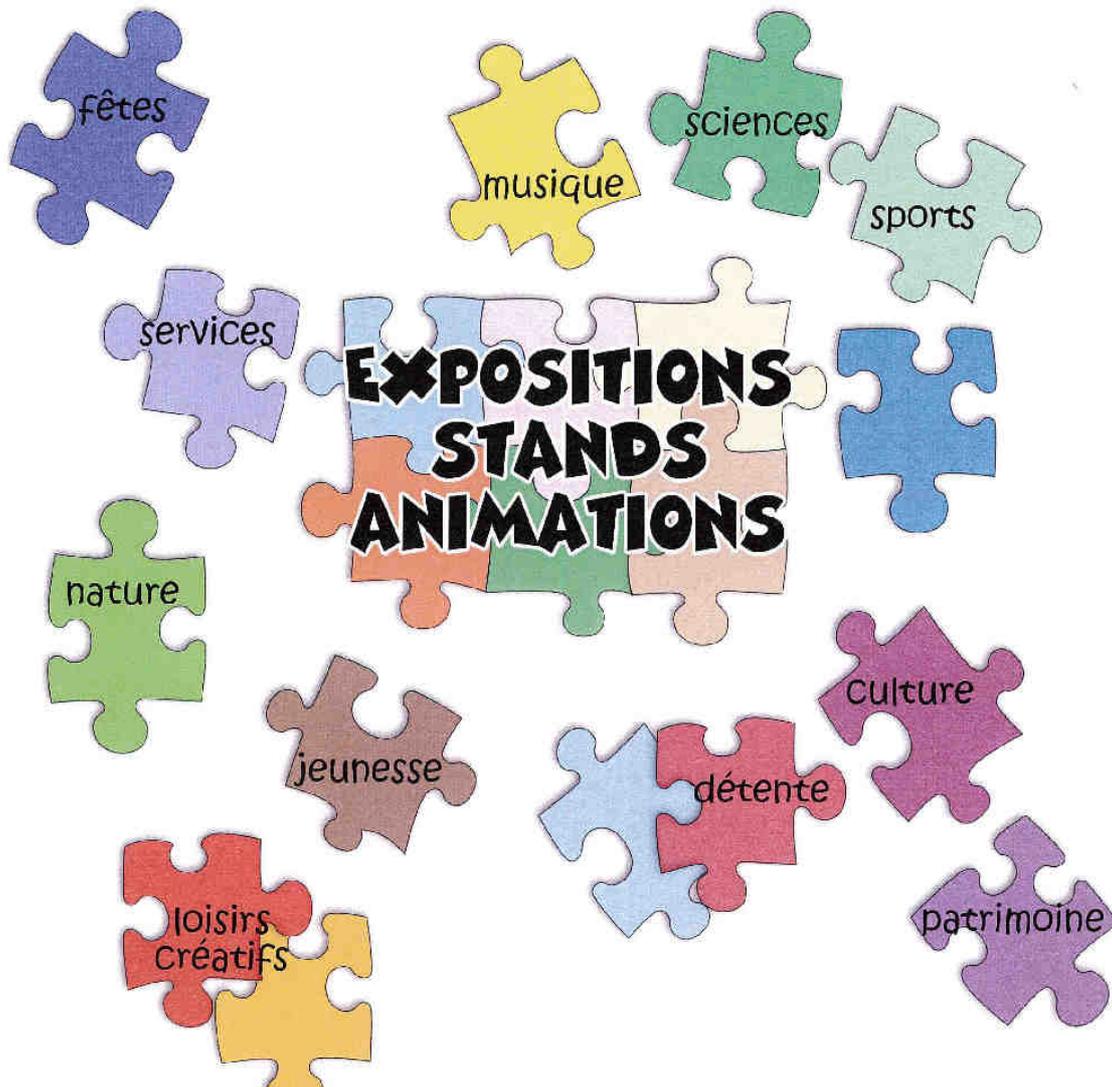
- En 2015, rendez-vous sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr et cliquez sur « recensement en ligne ». Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent vous a remis lors de son passage. Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.
- Si vous répondez sur les documents papier, remplissez lisiblement les questionnaires que l'agent recenseur vous remettra lors de son passage. Il peut vous y aider si vous le souhaitez. Il viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

Le recensement, c'est sûr : vos informations personnelles sont protégées

Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

Pour plus d'informations, consultez le site internet : www.le-recensement-et-moi.fr

**CARREFOUR DES ASSOCIATIONS
FAVE MEURTHE GALILEE
SAMEDI 6 SEPTEMBRE 2014**

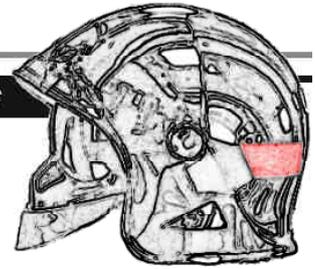


Les associations vous accueillent de 14 h à 18h sur 2 sites :
Nouvelle salle des fêtes de SAINTE-MARGUERITE
Salle des sports de BAN DE LAVELINE

COMMUNAUTE DE COMMUNES FAVE, MEURTHE, GALILEE
CAP Vosges Services- 88 avenue des Vosges
88100 REMOMEIX
Tél : 03 29 51 64 00

Calendrier des Fêtes - 2^{ème} semestre 2014

MOIS	JOUR	DATE	MANIFESTATIONS	ORGANISATEURS	LIEU
JUIL	sam	12-juil	Retraite aux flambeaux		
			 Feux d'artifices	Municipalité	Ban-de-Laveline
			Sauterie-bal populaire	Amicale des Pompiers	Ban-de-Laveline
	lun	14-juil	Marché aux puces	ASCB détente et loisirs	rues du village
	vend	18-juil	Soirée détente-REPAS	Commerçants de BDL	Salle des fêtes
AOUT	dim	10-août	Marche gourmande	Commerçants de BDL	Ban-de-Laveline
	dim	17-août	Soirée « fête patronale » REPAS	Commerçants de BDL	Salle des fêtes
	dim	17-août	Fête foraine	Forains	Centre du village
	"	11h/13h	Apéritif dansant	Harmonie municipale	Salle des Fêtes
	lun	18-août	Fête foraine	Forains	Salle des Fêtes
	"	11h/13h	Apéritif dansant	Harmonie municipale	Salle des Fêtes
SEPT	sam	06-sept	Carrefour des Associations	 Carrefour des Associations	Com Com Centre Sportif
	ven/sam dim	05, 06 et 07 sept	Bourse vêtements hiver + jouets	A.I.B.L.L.	Salle des Fêtes
	dim	28-sept	Loto	ASCB Bûre	Salle des Fêtes
OCT	vend	10-oct	Calendrier des fêtes	Municipalité	Ban-de-Laveline
	dim	12-oct	Puces	A.I.B.L.L.	Salle des fêtes
	dim	19-oct	Repas des Anciens	CCAS	Salle des Fêtes
NOV	sam	01-nov	Cérémonie patriotique	Souvenir Français	Carré Militaire
	mar	11-nov	Cérémonies patriotiques	Municipalité	Monument aux morts
DEC	ven	05-déc	St Nicolas	 ASCB Bûre	Ecole /Place colonel Denis



Montée des mineurs - édition 2014



Dimanche 24 Août prochain se déroulera la cinquième édition de « la montée des mineurs » dans la commune de LA-CROIX-AUX-MINES ▪

Ce rassemblement de voitures anciennes est conjointement organisé par la mairie, l'amicale des sapeurs-pompiers des 4 communes et l'association « Jeunesse Cruciminoise » ▪

Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous afin de découvrir cette manifestation devenue incontournable dans le paysage local ▪

Fête nationale

Nous vous annonçons que les festivités du 14 Juillet se dérouleront le **12 Juillet au soir** (en raison de la finale de coupe du monde de football) dans la commune de **BAN-DE-LAVELINE**. Elle comprendra comme d'habitude la retraite aux flambeaux des sapeurs-pompiers, suivie du traditionnel bal dansant, à la salle des fêtes ▪

Portes ouvertes

Le centre de secours des sapeurs-pompiers des 4 communes organisera cette année une après-midi « portes ouvertes » à l'occasion du marché aux puces du 14 Juillet 2014, entre 13h00 et 18h00 ▪



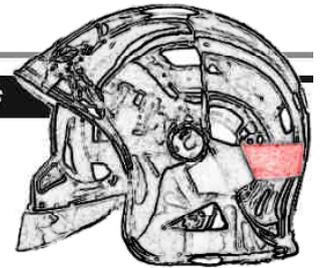
Marché de Pâques 2014

La seconde édition du marché de pâques sur la commune de BAN-DE-LAVELINE a encore une fois été couronnée de succès. Un grand merci à tous les intervenants et participants ▪



Calendrier

Nous vous informons que la photographie de groupe de la prochaine édition du calendrier des sapeurs-pompiers sera prise dans la commune de LA-CROIX-AUX-MINES ▪



Rétrospective 2013 : le centre en chiffres

Le centre de BAN-DE-LAVELINE, c'est avant tout des personnes, qui passent une grande partie de leur temps au service de la population. Petit retour sur l'année dernière en chiffres :

En 2013, la caserne a assuré près de 155 départs, ce qui représente un peu moins de 13 interventions par mois en moyenne ▪

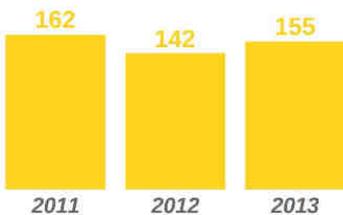
Pour cela, les 31 soldats du feu ont donné plus de 700 heures en manœuvre et plus de 8400 heures en astreintes, épaulés par 2 véhicules, une VL qui assure le secourisme et les opérations diverses, et un poids lourd qui assure les départs incendie ▪

Si près de 90% des interventions se sont passées au sein des 4 communes protégées, 10% l'ont été également sur les communes avoisinantes ou hors du secteur de la caserne, à l'occasion de renforts ponctuels ▪

En ce qui concerne les catégories de départ, sans surprise, le secours à personne représente la plus grande partie des alertes, suivi par les opérations diverses et les incendies ▪

Encore une fois un grand merci au personnel qui assure votre sécurité sur le secteur des 4 communes ▪

Nombre d'interventions sur les 3 dernières années

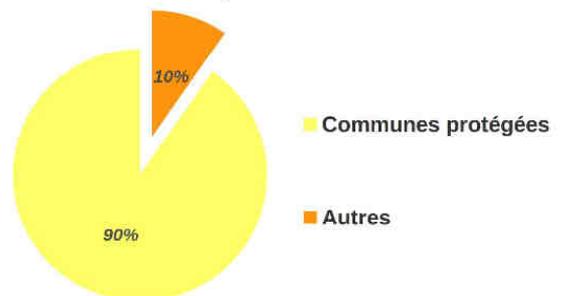


Nombre d'interventions par mois

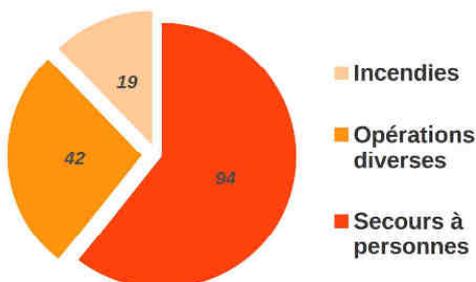


 **En 2013, le centre a comptabilisé 155 interventions, grâce à l'engagement de 31 personnes.**

Pourcentage d'interventions par communes



Nombre d'interventions par catégorie



Vos rendez-vous de l'été à Ban-de-Laveline

SAMEDI 12 JUILLET : Rassemblement à la grotte
à 20h30

Feux d'artifices à 22h30 rue du Stade

LUNDI 14 JUILLET : Marché aux puces

VENDREDI 18 JUILLET : Soirée détente et repas
place du Colonel Denis



DIMANCHE 10 AOUT : Marche gourmande

DIMANCHE 17 et LUNDI 18 AOUT : Fête
patronale

DIMANCHE 17 AOUT : Soirée « fête patronale »
et repas